

**DOSSIER DE CANDIDATURE
FORMATION CONTINUE**

Photo (à coller et
non agrapper)

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Reçu le :

Admis Non admis

INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : _____ ans.

Ville de Naissance : _____ Département : ____ Pays : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Email personnel : _____

Situation de famille : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

N° Sécurité Sociale :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de validité du : ____ / ____ / ____ au : ____ / ____ / ____

(Ces dates sont présentes sur les nouvelles attestations de la sécurité sociale).

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement : _____

Statut juridique : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--

Email : _____

Fonction/Poste : _____

Occupé depuis le : _____

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FORMATIONS / DIPLÔMES OBTENUS

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il est impératif que **les modalités de règlement** de votre formation, financement personnel ou financement établissement soient fixées au moment du dépôt de ce dossier de candidature. En effet, l'Université ne pourra pas modifier cette procédure une fois la convention de formation signée. Dans le cadre d'un CPF de transition (anciennement CIF) ou autre prise en charge, le dossier à remplir par l'organisme devra être adressé, accompagné d'une enveloppe format A4 (22.9 x 32.4 cm) timbrée à votre adresse, au :

Service de la Formation Continue Site Sud - 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier
Tel : 04 34 43 21 21

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Dans le cadre d'un financement établissement :

La convention de formation est obligatoirement signée avec votre employeur, mais la formation peut être réglée pour tout ou partie par un tiers (opco, anfh, groupe ...).

Pour les organismes tels que les OPCO, AGEFOS et ANFH, les réponses des demandes de financement doivent être communiquées avant l'entrée en formation.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement, un avenant financier devra être annexé à cette réponse.

a) **Convention de Formation** : (entreprise/établissement)

Nom du candidat : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

b) **Règlement de la Formation** :

NOM de l'Organisme, OPCO ou entreprise qui règlera directement la formation à l'Université :

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

Prise en charge : totale partielle * **Si partielle indiquez le montant* : _____

Facturation de la Formation : totalité sur l'année civile de rentrée

totalité en fin de formation

Joindre obligatoirement à cette fiche une attestation de prise en charge financière tamponnée et signée de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge.

Dans le cadre d'un financement personnel :

Le règlement des frais de la formation pourra s'effectuer en 3 échéances maximum.

COMMENT AVEZ VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE DIPLÔME ?

- Presse nationale précisez :
- Presse régionale précisez :
- Salon / Congrès précisez :
- Site internet
- Relation professionnelle
- Relation personnelle
- Professeur
- Cellule d'information
- Ancien élève
- Emailing/ Plaquettes
- Autre précisez :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : _____

Signature : _____

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER

CESEGH

À l'attention de Mme Nathalie GIMENEZ
Arche Jacques Cœur - 222 place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tel : 04 99 13 60 50 – Email : contact@cesegh.fr

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À compter du 29/08/2019 jusqu'au 22/10/2019

(cachet de la Poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou reçu en dehors de cette période sera rejeté.

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles)

La liste définitive des candidats admis sera connue au plus tard le 29 octobre 2019.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Lettre de motivation manuscrite (cf. document joint – 2 pages maximum),
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 enveloppe format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour 21 à 100g, **libellée à l'adresse du candidat**,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agraphée à l'emplacement réservé,
- ⇒ Un chèque de 40 € à l'ordre du CESEGH pour les frais de dossier (ce chèque sera restitué aux candidats non admis).

TARIF

- **Frais pédagogique : 4 000 €**

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous aurions besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (*numéro unique délivré individuellement*) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :

- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.

LETTRE DE MOTIVATION

Exposez les raisons qui vous conduisent à déposer votre candidature au Diplôme Universitaire Management en imagerie médicale libérale

PLANNING PRÉVISIONNEL

1. **Novembre 2019**

Mardi 19/11/2019 (dès 14h00)
Mercredi 20/11/2019
Jeudi 21/11/2019
Vendredi 22/11/2019

2. **Décembre 2019**

Mardi 10/12/2019
Mercredi 11/12/2019
Jeudi 12/12/2019
Vendredi 13/12/2019

3. **Janvier 2020**

Mardi 21/01/2020
Mercredi 22/01/2020
Jeudi 23/01/2020
Vendredi 24/01/2020

4. **Février 2020**

Mardi 25/02/2020
Mercredi 26/02/2020
Jeudi 27/02/2020
Vendredi 28/02/2020

5. **Mars 2020**

Mardi 17/03/2020
Mercredi 18/03/2020
Jeudi 19/03/2020
Vendredi 20/03/2020 (le matin)

6. **Avril 2020**

Mardi 07/04/2020
Mercredi 08/04/2020
Jeudi 09/04/2020
Vendredi 10/04/2020 (le matin)

7. **Mai 2020**

Lundi 04/05/2020
Mardi 05/05/2020
Mercredi 06/05/2020
Jeudi 07/05/2020 (le matin)

8. **Juin 2020**

Mardi 09/06/2020
Mercredi 10/06/2020
Jeudi 11/06/2020
Vendredi 12/06/2020

9. **EXAMENS**

Mercredi 01/07/2020

FORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

D.U. MANAGEMENT EN IMAGERIE MÉDICALE LIBÉRALE

4

Le Diplôme d'Université Management en imagerie médicale libérale est un diplôme délivré par l'institut MOMA à l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH.

Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels de la santé et, plus particulièrement, des professionnels du secteur de l'imagerie médicale.

Responsable du diplôme : Gérald NARO, Professeur des Universités Sciences de gestion, MOMA, Université de Montpellier
Coordonnateur du diplôme : Dr Abdelhamid BENGANA, Médecin radiologue

Le diplôme

Ce diplôme permet de donner aux cabinets et plateaux d'imagerie médicale une organisation administrative de gestion adaptée à leur développement ainsi qu'à la complexité de plus en plus importante de leur environnement.

Ce diplôme est ouvert au public de la formation continue et de la formation initiale.

Objectifs

Former et perfectionner des cadres gestionnaires de haut niveau dans le domaine de l'imagerie médicale.

Former ces gestionnaires aux contraintes d'organisation, de financement, aux dimensions économiques, juridiques, sociales et managériales.

En plus de dispenser un enseignement, ce D.U. propose de réfléchir collectivement sur le management de groupes de radiologie, de favoriser les échanges entre les participants, de réfléchir sur les pratiques, d'identifier les enjeux organisationnels, techniques, financiers...

Le public concerné

Étudiant, titulaire d'un Master 2 ou d'un Master 1 (Gestion, Économie, Droit, AES, Santé, École de commerce) : sélection sur dossier de candidature.

Professionnel, dirigeant ou cadre dirigeant d'établissement sanitaire (privé ou public), médecin radiologue gestionnaire, cadre soignant justifiant d'une fonction d'encadrement ou de plusieurs années d'activité au sein du secteur de la radiologie.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme bac+3 minimum : sélection sur dossier de candidature.

La formation

La formation totalise 200 heures d'enseignement et se déroule sur 9 mois à raison d'un module par mois de 3 à 4 jours consécutifs. L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle.

Ces enseignements sont complétés par un stage de 8 semaines minimum (280 h) dans un groupement de cabinets et plateaux d'imagerie médicale. Ce stage permet à l'étudiant d'acquérir une première expérience professionnelle dans le secteur. Ce futur cadre gestionnaire sera, ainsi, également formé aux exigences et aux spécificités de la profession sur le terrain. Ce stage est obligatoire pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires en formation continue en recherche d'emploi.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit.

Conditions d'admission

L'admission se fait par sélection sur dossier de candidature. Si nécessaire, un entretien de motivation peut avoir lieu devant un jury composé des responsables de la formation et de professionnels.

Modalités d'inscription :

En formation initiale : dossier de candidature à télécharger sur le site <https://www.montpellier-management.fr/e-candidat>

En formation continue : dossier de candidature à télécharger sur le site <http://www.cesegh.fr>

Tarifs

En formation continue : 4 000 €

En formation initiale : 1 000 €



D.U. MANAGEMENT EN IMAGERIE MÉDICALE LIBÉRALE

Les enseignements

Module 1 - Le secteur de l'imagerie et son environnement

- L'imagerie médicale et les imageurs
- Place de l'imagerie dans les processus médicaux
- Représentativités et relations locales (ARS) et autorisations de matériels lourds
- Les équipements et leur maintenance – RIS et logiciel de gestion – PACS – Workflow
- Optimisation des ressources
- La réglementation : la radioprotection, les contrôles techniques, la formation continue
- La téléradiologie
- La gouvernance des groupes
- Relations – coopérations
- Environnement économique / T2A
- Codage CCAM des actes
- L'ANDIM et le « rôle de directeur dans l'imagerie »

40 h

Module 2 - Management / Gestion des ressources humaines / Communication

- Droit du travail / Droit social
- Gestion des Ressources Humaines
- Recrutement / formation professionnelle
- Communication/ Conduite de réunion/ Gestion de conflits

60 h

Module 3 - Comptabilité / Gestion / Maîtrise des ressources financières

- Comptabilité Générale
- Analyse financière
- Gestion Financière
- Fiscalité
- Contrôle de Gestion

51 h

Module 4 - Démarche qualité et système de management de la qualité

- Approches méthodologiques de l'évaluation de la qualité
- Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la qualité

9 h

Module 5 - Droit et Responsabilité

- Contrats généraux & Contrats spéciaux
- Responsabilité pénale
- Droit de la santé
- Droit de la sécurité sociale
- Droit des sociétés et autres groupements

30 h

Enseignements spécifiques

- Le droit sanitaire et social de l'imagerie
- L'organisation structurelle des groupes en imagerie
- L'activité multi-site / la télé-imagerie/ la téléradiologie
- Les relations avec les hôpitaux privés en imagerie
- Les relations avec les hôpitaux publics en imagerie
- Les relations entre l'imagerie et les autres spécialités
- La permanence des soins en imagerie
- Cloud

10 h

Le corps professoral

Pr Jean-Claude ARTUS

PUPH CHU
Montpellier

Henri BAEKELAND

Directeur Recherche et
Développement Global Imaging
Montreuil

Dr Abdelhamid BENGANA

Coordonnateur du diplôme
Médecin Radiologue
Ex co-gérant du groupe IMACAM
Montpellier

Pierre-Alain BESOMBES

Directeur des ressources humaines
Oc Santé - Montpellier

Dr Jacques BESSE

Médecin Radiologue
Vice Président FNMR
Paris

Marie BOUSSAC

Avocat – Cabinet Barthélémy &
Associés
Castelnaud-Le-Lez

Laetitia BUSCOZ

Directrice du BAQIMEHP
Paris

Franck CABAS

Agent de direction CPAM
Montpellier

Jérôme CHEVILLOTTE

Directeur Marketing
General Electric Healthcare
Vélizy

Pascale COURANT

Consultante ALIDORO
Montpellier

Sébastien COURTAUD

Avocat
Grasse

Camille DE BAILLEUL

Avocat – Cabinet Barthélémy
& Associés
Castelnaud-Le-Lez

Dr Jérôme FERNANDES

Médecin D.I.M - Oc Santé
Montpellier

Rémi GUILLON

Médecin Radiologue
Groupe d'imagerie IMACAM
Montpellier

Marie-Christine HENRY-GABORIAU

Avocat
Paris

Dr Yann HETMANIAK

Médecin Radiologue
Montpellier

Pr Francis JOFFRE

Médecin Radiologue
Toulouse

Laure JOUANIN

Consultante sociologue
Qualité – Évaluation – Gestion des
risques
Montpellier

Dr Florence LAIR

Médecin Radiologue
Paris

Jean-François LAVERGNE

Directeur Orange Healthcare
Strasbourg

Stéphane MOULINET

Directeur R&D NGL Healthcare IT
Aix-en-Provence

Laurence MOURET-TRIAL

Expert-Comptable - Cabinet TRIAL
Montpellier

Dr Emmanuel MUSEUX

Médecin Radiologue
Saint-Nazaire

Pr Gérald NARO

Professeur Sciences de Gestion
MOMA - Université de Montpellier

Farid OMARJEE

Directeur de cabinet
Auditeurs Associés - Paris

Isabelle PALUE

Responsable administrative
Groupe RX
Toulouse

Olivier SAUTEL

Maître de conférences Droit
UFR Droit - Université de
Montpellier

Michel SORENTINELLA

Directeur Groupe d'imagerie
IMACAM
Montpellier

Stéphane TAVERNIER

Coordinateur TeleDiag
Lyon

Emmanuel TERRIER

Maître de conférences Droit - MOMA
Université de Montpellier

Noël THIBAudeau

Expert-comptable - Commissaire
aux Comptes - Cabinet conseil
Auditeurs associés - Nantes

Eric THIEULIN

Avocat
Montpellier

Dr Jean-Marc TREUTENAERE

Médecin radiologue
Aix-en-Provence

Corinne VERCHER

Professeur Sciences de gestion
Université Paris 13

Alexandre VERNHET

VP délégué Contrôles interne et de
gestion - Université de Montpellier

Dr Laurent VERZAUX

Médecin radiologue
Président du Conseil de surveillance
SFR
Vice Président FNMR
Le Havre

Pr Jean-Pierre VIENNOIS

Professeur Faculté Droit Lyon
Avocat associé,
Cabinet Jacques Bret
Lyon